



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E92123

VALABLE JUSQU'AU

13/11/2026

ÉDITÉ LE

06/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/2009

Forme juridique : EURL

Capital : DEPUIS LE 30/10/2009
25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY

Siret : 517 842 662 00028

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 54 2376

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4946052504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4946052504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : AVENIR CONFORT ENVIRONNEMENT

11 ALLEE DES PEUPLIERS
ZONE INDUSTRIELLE HEILLECOURT
54180 HOUEMONT

Téléphone : 03 83 40 39 47

Fax : 03 83 40 49 84

Portable : 06 80 68 36 16

Site Internet : www.avenirconfortenvironnement.fr

E-mail : avenirconfortenvironnement@orange.fr

Responsabilité légale :

GROBSHEISER JEAN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	24/09/2024
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	17/12/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	15/10/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	17/12/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.